

Dernière étape de la Caravane des mineurs marocains du Nord Pas-de-Calais



En partenariat avec le Conseil national des droits de l'Homme, le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger et le ministère chargé de la communauté marocaine à l'étranger, la Région Nord-Pas-de-Calais, la Région Souss-Massa-Drâa, la wilaya de la Région Souss-Massa-Drâa; et avec le soutien de la commune urbaine d'Agadir (5^{ème} étape), l'Association des mineurs marocains du Nord Pas-de-Calais-AMMN (France) organise du 02 novembre au 08 décembre 2012, la Caravane des mineurs marocains du Nord Pas-de-Calais sous le thème : «La mémoire au service des droits de l'Homme».

L'objectif principal de cette caravane est la valorisation et la réhabilitation de la mémoire et de l'histoire des mineurs marocains du Nord Pas-de-Calais en France et le rappel de leurs droits.

Donc, après les étapes de Ouarzazate, Tiznit, Taroudant et Guelmim, la caravane est enfin arrivée à Agadir où plusieurs activités seront organisées durant toute la semaine.

En effet, dès leur arrivée dans la capitale du Souss, les membres de la caravane ont donné, lundi soir, le coup d'envoi du programme de la caravane, au

Musée du patrimoine amazigh, par le vernissage d'une intéressante exposition de photos sur le travail dans les houillères, d'outils de mineurs et de livres consacrés aux mineurs marocains et à leur cause ainsi que des tableaux synoptiques sur l'AMMN et le combat des mineurs marocains pour leurs droits.

Ce vernissage a été ensuite suivi de la projection, à la Chambre de commerce, d'un film documentaire intitulé : «Les gueules noires racontent le charbon», en présence du président du Conseil régional, du président de l'Université Ibn Zohr d'Agadir, du président de la commission régionale des droits de l'Homme, de nombreux universitaires, étudiants et Gadiris venus exprimer leur sympathie et leur soutien à cette noble action initiée par l'Association des mineurs marocains du Nord Pas-de-Calais (AMMN) que préside Abdellah Samate, ancien mineur marocain, originaire d'Aoulouze, un militant de la première heure pour la cause de cette catégorie de travailleurs marocains à l'étranger qui a passé de longues et pénibles années dans les houillères du Nord Pas-de-Calais, et qui en sont encore, aujourd'hui, à revendiquer leurs droits.

Il est à noter que durant toute la

semaine, des visites guidées de l'exposition seront organisées à l'intention du public gadiri et des élèves des établissements scolaires de la ville qui pourront ainsi discuter avec les mineurs marocains participant à cette caravane. Des conférences sont également prévues lors de cette cinquième et dernière étape.

Par ailleurs, des réunions d'information, des ateliers de réactualisation des droits, et des bilans de santé gratuits en faveur des anciens mineurs de la région seront organisés tout au long de la semaine au siège de la commission régionale des droits de l'Homme rue de la foire (ex. école Ibn Zaydoune) à côté d'Auto-hall Agadir.

Le samedi, cette grande manifestation sera clôturée par une conférence de presse qui aura lieu à la salle de l'hôtel de ville à 18 h00. Elle sera suivie de la présentation d'une pièce de théâtre intitulée : «Mémoire d'un mineur marocain dans les Houillères du Nord Pas-de-Calais.»

A cette occasion, Abdellah Samate, président de l'AMMN, nous a déclaré : « Notre Association a été créée en 1989. Et depuis vingt-deux ans, nous n'avons cessé d'aider les mineurs marocains du Nord Pas-de-Calais en France. Mais on

n'a pas oublié non plus ceux qui sont rentrés au Maroc. On avait effectué une tournée dans la région en 1995 pour leur dire : «Organisez-vous, essayez de défendre vos droits, essayez de montrer que vous existez, que vous êtes toujours là...». Malheureusement, on a constaté que cette initiative n'a pas eu beaucoup d'échos. Donc, notre Association a décidé d'y remédier en organisant cette caravane. Nous avons été à Ouarzazate, Tiznit, Taroudant, Guelmim et aujourd'hui, nous sommes à Agadir pour essayer de voir les anciens mineurs de la région comme on l'a fait dans les autres villes où on a rencontré une grande partie de ces anciens des Houillères du Nord Pas-de-Calais qui sont rentrés définitivement au pays. On a aussi découvert des veuves de mineurs. Et malheureusement, ces personnes-là ne bénéficient d'aucune aide pour faire face à leurs problèmes administratifs et obtenir leurs droits (retraite, retraite complémentaire. . .). Donc, ici également, la plupart d'entre eux sont fatigués, silicosés, ou souffrant des séquelles des accidents de travail qu'ils ont eus auparavant. On essaie donc de les aider comme on peut, en organisant trois ateliers pour les informer, leur expliquer la situation, écouter leurs doléances, et constituer des dossiers que nous allons ramener en France. On a également des médecins qui vont les examiner et nous faire un compte rendu sur leur état de santé. Donc tout ça, c'est très lourd, et très difficile à organiser. Mais on a pu faire face à tous les problèmes de logistique et autres grâce à l'aide dont nous avons bénéficié de la part des autorités locales, des élus, des associations locales, de la commission régionale des droits de l'Homme et de la part de nos amis aussi. Notre objectif n'est pas seulement la caravane, car il y a aussi l'après caravane. On doit préparer des dossiers, faire des statistiques qui nous permettront d'interpeller à ce sujet le gouvernement français, mais aussi le gouvernement marocain. La France a profité du travail de ces personnes-là, et le Maroc de l'argent qu'ils ont envoyé au pays. Si on fait ça, c'est pour leur éviter de subir le même sort que les anciens combattants, chose que nous n'admettrons jamais».